

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 8 FÉVRIER 2017

2017-02-08-1

1. OUVERTURE

À l'ouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 8 février 2017 à 19 h aux salles Sénescoupé et Boisbouscache au 400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, sont présents :

M. Jean-Yves Belzile	maire de Sainte-Françoise
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita et préfet suppléant
M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Jean-Noël Bolduc	maire de Saint-Guy
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles
M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard
M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément

Étaient absents :

M. André Leblond	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Yvon Ouellet	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, la directrice générale adjointe, Mme Brigitte Pelletier, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

2017-02-08-2

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert.

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Ajournement pour le C. A. de l'Écosociété : Résolution pour autoriser la demande au Projet Proximité et nommer les signataires dans le projet Crème glacée
4. Réouverture de la séance du comité administratif
5. Présentation de la Commission jeunesse pour favoriser la participation des jeunes aux élections de novembre prochain
6. Administration
 - 6.1 Protocole d'entente pour le projet Attractivité
7. Développement régional
 - 7.1 Achat regroupé de radars indicateurs de vitesse pour les entrées de zone à vitesse réduite
 - 7.2 Travaux parc éolien
8. Matières résiduelles
 - 8.1 Présentation de projets de règlements et d'entente
9. Correspondances
 - 9.1 Lettre du sous-ministre du MAMOT
 - 9.2 Ristourne de la Mutuelle des municipalités du Québec
10. Divers
 - 10.1 Journées de la persévérance scolaire
 - 10.2 Projet Les horizons du patrimoine
 - 10.3 Motion de félicitations à M. Julien Harvey
 - 10.4 Comité de sécurité publique
 - 10.5 Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)
 - 10.6 Ministère des Transports du Québec
11. Prochain Conseil le mercredi 22 février 2017 à 19 h 30 à Trois-Pistoles
12. Levée de la séance

ADOPTÉE

2017-02-08-3

3. **AJOURNEMENT POUR LE C. A. DE L'ÉCOSOCIÉTÉ : RÉOLUTION POUR AUTORISER LA DEMANDE AU PROJET PROXIMITÉ ET NOMMER LES SIGNATAIRES DANS LE PROJET CRÈME GLACÉE**

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques ajourne la séance pour permettre la tenue du Comité de la Corporation du Parc régional des Basques.

ADOPTÉE

2017-02-08-4

4. **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF**

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques soit rouvert afin de traiter le contenu prévu à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

2017-02-08-5

5. **PRÉSENTATION DE LA COMMISSION JEUNESSE POUR FAVORISER LA PARTICIPATION DES JEUNES AUX ÉLECTIONS DE NOVEMBRE PROCHAIN**

Trois membres de la Commission Jeunesse des Basques, soit M. Jean-François Rioux, M. Julien Harvey et Mme Cindy Larouche, présentent leur projet « Impliquer nos jeunes en politique municipale » ayant comme objectif d'encourager les jeunes de la MRC à se lancer en politique municipale et faciliter le réseautage et les échanges entre les jeunes élus dans la MRC des Basques. Le projet comporte deux phases où des rencontres sous forme de 5 à 7 seront organisées. Les conseils municipaux sont appelés à cibler des jeunes potentiellement intéressés pour les inciter à participer à ces rencontres.

2017-02-08-6

6. **ADMINISTRATION**

2017-02-08-6.1

6.1 **Protocole d'entente pour le projet Attractivité**

Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques s'engage à verser une subvention maximale de 7 311 \$ pour le projet Attractivité et autorise le préfet, M. Bertin Denis, ainsi que le directeur général, M. Claude Dahl, à signer, pour et nom de la MRC des Basques le protocole d'entente.

ADOPTÉE

2017-02-08-7

7. **DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

2017-02-08-7.1

7.1 **Achat regroupé de radars indicateurs de vitesse pour les entrées de zones à vitesse réduite**

Le directeur général a vérifié des informations relativement à l'achat regroupé de radars indicateurs de vitesse pour les entrées de zones à vitesse réduite. On estime à environ 16 000 \$ le coût pour un appareil et il en faudrait un minimum de deux. On procède à un tour de table pour connaître l'opinion de chaque maire présent. La majorité des municipalités bénéficient déjà d'un prêt annuel par le MTQ d'un tel équipement et ne sont pas disposés à payer une telle somme pour un dispositif qui ne sert qu'à prendre des statistiques et non de changer définitivement le comportement des usagers de la route. Le directeur général mettra donc fin aux démarches.

2017-02-08-7.2

7.2 Travaux parc éolien

Les travaux de déneigement seront amorcés au cours de la semaine prochaine sur 18 km de chemin, et ce, afin de construire la station d'élévation d'ici le 31 mars 2017.

2017-02-08-8

8. MATIÈRES RÉSIDUELLES

2017-02-08-8.1

8.1 Présentation de projets de règlements et d'entente

Mme Brigitte Pelletier présente en premier lieu le résumé des tonnages par municipalité. On note une diminution des déchets et une augmentation du recyclage de même que des déchets organiques.

On procède également à la présentation d'un projet de règlement relatif à la gestion des matières résiduelles (déchets, matières recyclables, matières organiques) dont avis de motion a été donné le 21 septembre 2016. Après discussion, M. Jean-Pierre Rioux recommande le vote afin de mettre fin à la présentation du règlement et que chaque maire en prenne connaissance avec son conseil municipal. Par la suite, à une rencontre ultérieure du Comité administratif de la MRC, chaque maire pourra faire part de ses commentaires et questionnements.

Les maires présents procèdent au vote.

Résultats : Pour = 7, Contre = 1, Absent de la salle lors du vote : 1

Mme Brigitte Pelletier fera parvenir le règlement aux directeurs généraux. Les commentaires doivent être transmis à la MRC au plus tard le 31 mars pour discussion au Comité administratif du 5 avril. Il en va de même pour l'entente-cadre pour l'application du règlement relatif à la gestion des matières résiduelles.

Enfin, le règlement limitant la mise en décharge ou l'incinération sur son territoire de matières résiduelles provenant de l'extérieur de son territoire est proposé et sera adopté au prochain Conseil de la MRC le mercredi 22 février 2017.

2017-02-08-9

9. CORRESPONDANCES

2017-02-08-9.1

9.1 Lettre du sous-ministre du MAMOT

M. Marc Croteau, sous-ministre du MAMOT, informe la MRC des Basques que le règlement de contrôle intérimaire no 237 n'est pas conforme aux orientations gouvernementales décrites dans la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Le gouvernement demande donc à la MRC de s'assurer que les dispositions du RCI no 237 intègrent le cadre normatif minimal de ladite politique. Il en va de même pour le RCI no 238 et la MRC doit adopter ces règlements dans un délai de 60 jours. Une rencontre à ce sujet est prévue avec le directeur régional, M. Gilles Julien, pour discuter de ce dossier.

2017-02-08-9.2

9.2 Ristourne de la Mutuelle des municipalités du Québec

La Mutuelle des municipalités versera une ristourne à ses membres sociétaires admissibles et c'est un montant de 1 039 \$ qui est attribué à la MRC des Basques. Cette ristourne sera versée au cours du mois suivant le renouvellement du contrat d'assurance.

2017-02-08-10

10. DIVERS

2017-02-08-10.1

10.1 Journées de la persévérance scolaire

Des informations relatives aux Journées de la persévérance scolaire sont remises aux maires présents. En effet, les élus sont invités à faire rayonner la persévérance scolaire en nommant un superhéros qui fait la différence dans sa communauté, ainsi qu'en posant un geste concret en tant qu'élus pour soutenir cette cause.

2017-02-08-10.2

10.2 Projet Les horizons du patrimoine

CONSIDÉRANT QUE le partenariat « Les horizons du patrimoine » est né d'une collaboration entre des universités et des organismes décisionnels constituant le noyau de trois pôles, dont celui de l'Est-du-Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce partenariat intègre des actions ciblées dans le domaine du patrimoine et de la gestion territoriale afin de maîtriser la croissance équilibrée des territoires et des communautés, ainsi que de leur environnement matériel et culturel;

CONSIDÉRANT QUE ce partenariat permettrait à la MRC des Basques de faire avancer justement les problématiques de gouvernance et de gestion du patrimoine, de développement du territoire et de partager les problématiques et solutions, entre autres pour le patrimoine religieux;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques confirme son appui et sa collaboration au projet « Les horizons du patrimoine » proposé par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, de même que des chercheurs de l'UQAR et du Cégep de Rimouski, et ce, en disponibilisant une ou des ressources pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE

2017-02-08-10.3

10.3 Motion de félicitations à M. Julien Harvey

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques offre une motion de félicitations à M. Julien Harvey et son équipe pour avoir remporté la première place à la course de canot à glace du Carnaval de Québec dimanche dernier, le 5 février, une course exigeante, demandant beaucoup de préparation et de force physique.

ADOPTÉE

2017-02-08-10.4

10.4 Comité de sécurité publique

Une prochaine rencontre du Comité de sécurité publique aura lieu le jeudi 16 février à 13 h 30.

2017-02-08-10.5

10.5 Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

Le FARR rendra disponible 30 M\$ en 2017-2018 aux régions du Québec afin de contribuer à la réalisation de projets mobilisateurs qui auront des retombées sur chaque territoire. Les ministres MM. Martin Coiteux et Jean D'Amour seront dans la région des Basques le 9 mars prochain où ils rencontreront le préfet et les maires de Trois-Pistoles et de Saint-Jean-de-Dieu. Un comité doit être formé afin d'identifier des projets pouvant bénéficier de ce fonds.

2017-02-08-10.6

10.6 Ministère des Transports du Québec

Le directeur régional du ministère des Transports du Québec, M. Yves Berger, mentionne dans sa lettre qu'il a bien reçu la résolution adoptée en Comité administratif de la MRC demandant une rencontre avec un représentant du MTQ pour discuter du réseau routier sur le territoire. Une rencontre sera planifiée au mois de mars afin de discuter des projets prévus au cours des deux prochaines années.

2017-02-08-11

11. PROCHAIN CONSEIL LE MERCREDI 22 FÉVRIER 2017 À 19 H 30 À TROIS-PISTOLES

Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 22 février 2017 à 19 h 30 à la salle du Conseil de Trois-Pistoles située au 5, rue Notre-Dame Est.

2017-02-08-12

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean-Yves Belzile de lever la séance à 9 h 20.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET

CLAUDE DAHL, DG/SEC.TRÉS.

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.